

Paris, le 28 FEV. 2017

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Votre courrier sur la Palestine m'est bien parvenu. Je l'ai lu avec attention et tiens à vous en remercier chaleureusement. Comme vous le soulignez, une période lourde d'incertitudes s'ouvre au Proche-Orient, et la question que vous posez – celle de la reconnaissance de l'Etat palestinien – est légitime. Elle est également utile, alors que la campagne présidentielle doit permettre un débat sur ce que veut la France, et ce que veut l'Europe, dans cette région où se jouent tant de nos intérêts.

« Le peuple palestinien est fondé à se doter d'un État » : votre phrase, je la fais mienne, et toute l'action poursuivie sous ce mandat a visé à sauvegarder et à conforter ce principe fondamental. Nous le savons : c'est la condition pour qu'Israël et la Palestine puissent vivre côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. La France est profondément attachée à la sécurité d'Israël, et c'est aussi pour cette raison que nous soutenons la solution à deux États.

C'est pourquoi la France, quand tout avait failli, a relancé voici un an la mobilisation internationale. C'est la ténacité de notre pays, et les efforts inlassables du Ministre des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault, qui ont abouti à ce que 70 Etats et organisations internationales réaffirment solennellement à Paris, le 15 janvier dernier, leurs attentes mais aussi leur disponibilité à contribuer concrètement à la paix.

Par cet acte, c'est en réalité l'ensemble de la communauté internationale qui a pris date. Par cet acte, la France a respecté l'engagement que j'avais pris dans ma campagne, celui de « prendre des initiatives pour favoriser, par de nouvelles négociations, la paix et la sécurité entre Israël et la Palestine. »

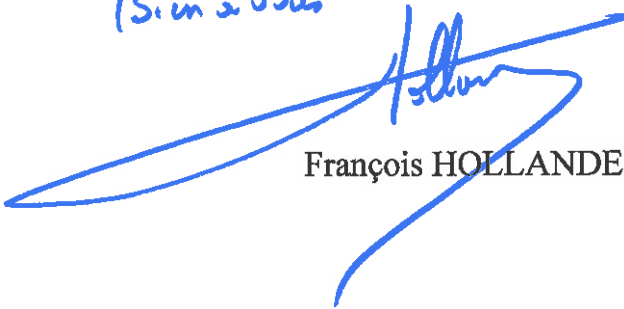
*Mesdames et Messieurs les Parlementaires  
signataires de la lettre ouverte sur la Palestine*

La colonisation, vous le rappelez, est un péril pour la solution à deux États. Je l'ai moi-même souligné le 15 janvier. Au Conseil de sécurité, la France a voté le 23 décembre dernier la résolution 2334, qui a condamné la colonisation. C'était la première fois depuis 1980 que la communauté internationale portait, à travers le Conseil de sécurité, cette exigence. Là aussi la France a joué tout son rôle.

Je m'étais également engagé à soutenir la reconnaissance internationale de l'État palestinien. C'est pourquoi la France a voté, le 29 novembre 2012, l'admission de la Palestine comme État non-membre observateur aux Nations Unies. C'est un premier pas, et il en faudra d'autres pour que la Palestine soit demain un État internationalement reconnu, à travers une négociation réussie avec Israël. Cependant une reconnaissance unilatérale de l'État palestinien par la France n'aurait pas aujourd'hui l'effet d'entraînement souhaité sur nos partenaires. La France restera prête à prendre ses responsabilités si la voie de la négociation et l'objectif des deux États devaient être abandonnés.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames et Messieurs les parlementaires, l'expression de ma haute considération.

*Bien si vous*

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hollande', is written over the printed name.

François HOLLANDE